

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 13 OCTOBRE 2022

- ❖ *Motion – Pour la mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités et leurs groupements*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Modification de la composition des commissions thématiques de Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Créations et transformations de postes*
- ❖ *Décision modificative n°1-2022 - Budget principal*
- ❖ *Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes 2022 (FPIC)*
- ❖ *Conditions de reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement des communes membres à Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Garantie de l'emprunt à la Régie Eau Cœur Essonne pour la reprise partielle d'un prêt Caisse des Dépôts et Consignations*
- ❖ *Adhésion à la centrale d'achat de la région IDF*
- ❖ *Attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 2022-AO-INF-041 relatif à l'acquisition de matériels informatiques, téléphonie, réseaux, serveurs et logiciels (lots 2 et 3)*
- ❖ *Mutualisation – Création du service commun intercommunal des systèmes d'information*
- ❖ *Décision modificative n°2-2022 - Budget annexe Espace Jules Verne*
- ❖ *Soutien au programme d'investissement 2022-2026 du Centre Hospitalier d'Arpajon – Construction d'un nouveau bâtiment Maternité-Adolescent-Chirurgie Ambulatoire (MACA)*
- ❖ *ZAC des Belles Vues : Approbation de l'avenant n°3 à la convention quadripartite relative à la réalisation du groupe scolaire*
- ❖ *ZAC des Belles Vues : Approbation de l'avenant n°6 au Traité de Concession*
- ❖ *ZAC des Belles Vues : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC de la Mare aux Bourguignons : Approbation de l'avenant n°6 au Traité de Concession*
- ❖ *ZAC de la Mare aux Bourguignons : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC du Lièvre d'Or : Approbation de l'avenant n°6 au Traité de Concession*
- ❖ *ZAC du Lièvre d'Or : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC du Buisson Rondeau : Approbation de l'avenant n°4 au Traité de Concession*
- ❖ *ZAC du Buisson Rondeau : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC Val Vert Croix Blanche : Approbation de l'avenant n°5 au Traité de Concession*
- ❖ *ZAC Val Vert Croix Blanche : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC Val Vert Croix Blanche : Résiliation de la convention de mise à disposition au profit de Cœur d'Essonne Agglomération d'un terrain appartenant à la société PLECIR situé à Fleury-Mérogis dans le parc d'activités de la Croix Blanche*
- ❖ *ZAC Maison Neuve : Approbation du CRACL 2021*
- ❖ *ZAC du Souchet à La Norville – Demande d'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire pour l'acquisition de la parcelle B 362 nécessaire au projet*
- ❖ *SORGEM : Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2021*
- ❖ *Dissolution du Syndicat Mixte RN20*
- ❖ *Désignation d'un représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de la Société Publique Locale (SPL) Air 217 (délibération rectificative)*

- ❖ *SPL 217 - Approbation du rapport de gestion, des comptes et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2021*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2022 – Budget annexe BA 217*
- ❖ *Création d'un office de tourisme intercommunal et approbation des statuts*
- ❖ *Actualisation de la grille tarifaire des espaces locatifs du Bâtiment Modul'air et nouvelles dispositions relatives à l'entrée au sein du bâtiment*
- ❖ *Affectation du résultat 2021 – Budget annexe hôtel d'entreprises – modification*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2022 - Budget Annexe Hôtel d'Entreprises*
- ❖ *Soutien à la rénovation des cinémas de cœur de ville à Arpajon et Sainte-Geneviève-des-Bois*
- ❖ *Application à titre expérimental du dispositif d'autorisation préalable à la mise en location sur la commune de Fleury-Merogis*
- ❖ *Approbation de l'avenant n°3 au règlement d'attribution des aides communautaires de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « Cap'Travaux » 2020-2024*
- ❖ *Avenant à la convention cadre portant sur l'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2023*
- ❖ *Demande d'application d'une nouvelle tarification sur l'aire de grand passage pour les gens du voyage gérée par le SYMGHAV*
- ❖ *Convention de partenariat et de remboursement entre Cœur d'Essonne Agglomération et le SYMGHAV*
- ❖ *Convention de financement des études portant sur la réalisation du parvis Sud-Est du pôle gare de Saint-Michel-sur-Orge Bois avec la SNCF*
- ❖ *Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence « création, ou aménagement et entretien de voirie communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt commun »*
- ❖ *Motion sur les transports en commun*
- ❖ *Approbation du Compte Rendu d'Activité à la collectivité 2021 pour la construction de la médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois*
- ❖ *Convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la requalification de la rue du Docteur Darier à Longpont sur Orge*
- ❖ *Fonds de concours versé par Cœur d'Essonne Agglomération à la commune de Bruyères-le-Châtel pour le financement de travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public sur le territoire communal*
- ❖ *Convention de cession du droit à valorisation des certificats d'économies d'Énergie pour les factures de l'année 2021*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) – Modification des représentants de Marolles en Hurepoix*
- ❖ *Abrogation de la délibération n° 16.256 du 6 octobre 2016 relative à l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération et à l'instauration d'un zonage des taux – Institution de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à compter de l'année 2023*
- ❖ *Rapports annuels 2021 relatifs à la compétence Prévention et Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés*
- ❖ *Rapport annuel du mandataire – Exercice 2021 de la SEMARDEL*
- ❖ *Approbation du protocole d'accord entre le SIREDOM, le SITREVA et CDEA concernant le contentieux « Volet Arpajonnais » avec le SITREVA*
- ❖ *Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Décision modificative n°1-2022 - Budget annexe assainissement*
- ❖ *Barème de facturation des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement à compter du 1^{er} novembre 2022*
- ❖ *Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Convention portant constitution d'une mission de préfiguration associant les collectivités du futur Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien*
- ❖ *Modification des statuts du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SYORP)*